

CÉRÉMONIE AU SALON FUNÉRAIRE

Pour différentes raisons, vous ne souhaitez peut-être pas de cérémonie à l'église.

De plus en plus de coopératives ont une chapelle ou un lieu de recueillement intégré à leurs locaux.

C'est un avantage si vous souhaitez limiter vos déplacements et voir l'ensemble des funérailles se dérouler au même endroit.

La chapelle permet de tenir :

- une cérémonie laïque sans caractère religieux;
- une cérémonie laïque avec prières;
- une cérémonie religieuse avec liturgie de la parole (épître et évangile).

Cérémonie à l'église

La cérémonie à l'église est une célébration avec eucharistie (communion). La messe comprend la lecture d'une épître, d'un évangile, ainsi qu'une homélie qui invite à faire le lien entre la Parole de Dieu et la vie du défunt.

Dans certaines paroisses, il vous est possible de recevoir les condoléances de l'assistance avant ou après la cérémonie.

FAITES CONFIANCE À VOTRE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE

Les coopératives funéraires possèdent une expertise sur laquelle vous pouvez compter.

Le personnel en place vous apportera tout le soutien nécessaire pour élaborer des funérailles selon vos besoins et à l'image de la personne décédée.

Leur faire confiance, c'est s'assurer d'avoir entre les mains des ressources professionnelles reconnues pour leurs valeurs humaines et leur savoir-faire en matière de rituels funéraires.

Une présentation de votre coopérative funéraire.



Une approche humaine

Saluer le départ
d'un être cher

L'ORGANISATION DES FUNÉRAILLES



PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



LE RÉSEAU
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES

TENEZ COMPTE DE VOS BESOINS

Vous venez de perdre un être cher et vous vous sentez dérouteré devant la multitude de décisions à prendre ?

Vous vous questionnez sur ce que vous voulez vivre et faire vivre à votre entourage ? Les choix que vous effectuerez sauront-ils apporter le soutien dont vous aurez besoin en ces moments difficiles ?

Dans cette épreuve, n'hésitez pas à « utiliser » ce temps d'arrêt que représentent les funérailles pour amorcer votre deuil dans les meilleures conditions en définissant vos besoins.

- Souhaitez-vous voir l'être cher une dernière fois ?
- Voulez-vous poser des gestes concrets dans le déroulement des funérailles ?
- Est-ce possible d'impliquer vos proches ?
- Quel type de cérémonie souhaitez-vous ?
- Aimerez-vous qu'il y ait un cortège ?
- Désirez-vous vous déplacer avec votre famille dans le même véhicule ?
- Souhaitez-vous être présent lors de la mise en terre ?
- Voulez-vous conserver quelques fleurs en souvenir ?
- Une réception après les funérailles vous permettrait-elle de recevoir du soutien et d'échanger des souvenirs ?

Quoi que vous choisissiez, parlez-en avec vos proches. Peut-être ont-ils eux aussi des besoins à combler.

FUNÉRAILLES RICHES DE SENS

S'investir dans l'organisation des funérailles, c'est se donner la possibilité de démontrer notre attachement envers l'être cher. Lui dire qu'on est encore là pour lui, et ce, jusqu'au tout dernier instant.

Plusieurs occasions s'offriront à vous et à vos proches. Des moments privilégiés où vous serez invités à « teinter » les funérailles par de multiples attentions riches de sens visant à traduire votre affection.

Ainsi, vous serez amenés à :

- choisir les vêtements que portera le défunt pour la dernière fois;
- rechercher des textes et des prières pour traduire vos émotions ou laisser un message d'espoir;
- enrichir les funérailles d'éléments personnels illustrant bien ce qui était cher au défunt;
- rédiger un hommage afin de souligner les aspects de la personne décédée qui vous manqueront;
- accompagner l'être cher à sa dernière demeure.

Tout autant de gestes encore possibles, tout autant de sens à donner pour un événement des plus marquant.

DISPOSITION DU CORPS

Si le défunt n'a exprimé aucune volonté concernant la disposition de son corps, vous aurez alors à prendre une décision. Vous pouvez opter pour une inhumation ou une crémation.

L'inhumation du corps vous amènera à réserver une place au cimetière, à choisir une pierre tombale et une épitaphe.

L'incinération vous donnera la possibilité d'inhumer les cendres ou encore de les placer dans un columbarium.

Si vous souhaitez exposer le corps de l'être cher, sachez que le fait de choisir une crémation n'exclut pas cette option. Dans ce cas, la crémation se fera après les funérailles.

L'exposition du corps ou des cendres

L'exposition du corps ou des cendres vous permettra de recevoir l'appui bienveillant de vos proches, de créer des liens autour de la personne décédée et de mettre en place des rituels significatifs.

Dans un milieu propice à l'expression des émotions, vous offrez l'occasion à tous de venir faire leurs adieux au défunt de façon plus personnelle.

